

Ça bouge au CHU

Grève et gestion passée à la moulinette

Confronté à un déficit qui serait passé de 7,5 M€ en 2008 à 24,8 M€ fin 2009, le Centre hospitalier régional universitaire (CHU) a dû prendre des mesures urgentes. Le 23 octobre dernier la majorité du conseil d'administration de l'établissement (1) a accepté de voter un plan de retour à l'équilibre synonyme de 265 suppressions de postes en trois ans et de 200 autres suppressions d'emplois supplémentaires si la situation financière ne s'arrange pas d'ici là, KO debout, les salariés qui n'ont pas réagi sur le coup ont envie de bouger. Regroupant le maximum de branches professionnelles, le syndicat CGT a décidé de mener une action le jeudi 3 décembre avec un rendez-vous fixé devant les portes de l'hôpital Robert-Debré. Déjà cette semaine, des retraités hospitaliers distribuent des tracts. Ils seront suivis ce week-end sur les marchés par de nombreux salariés syndiqués.

La cour de discipline budgétaire saisie

Par ailleurs, bien plus intéressant, on apprend que la cour de discipline budgétaire et financière créée en 1948 « pour sanctionner les actes des agents publics constituant des fautes lourdes ou des irrégularités dans la gestion des finances publiques » va examiner vendredi matin les comptes du centre hospitalier



Regroupant le maximum de branches professionnelles, le syndicat CGT a décidé de mener une action le jeudi 3 décembre avec un rendez-vous fixé devant les portes de l'hôpital Robert-Debré.

de Reims. Une information qui n'a pas été communiquée aux représentants du personnel.

Pour quelles raisons ? Si fidèle à l'omertà familiale, le directeur Jean-Paul Michelangeli n'a pas non plus donné suite à notre demande d'explications, on peut donc tout imaginer. Peut-être qu'en professionnel consciencieux, le responsable de l'établissement

a trouvé dans les comptes quelques pratiques douteuses voir répréhensibles qui puissent expliquer comment le CHU de Reims, alors dirigé par Christiane Coudrier, a ainsi pu multiplier par trois son déficit en aussi peu de temps...

Espérons que si tel était le cas, la direction de l'établissement demanderait à ce que les coupables soient châtiés et que l'État,

dans un tel contexte puisse reconsidérer l'importance de ses aides afin que ce ne soit pas autant de salariés qui paient cash ces « erreurs » de gestion. On peut toujours rêver. Officiellement, hier, au CHU, on n'était pas au courant d'une telle réunion !

Alain MOYAT

(1) La maire, deux autres élus et les syndicats ont voté contre ce plan.